



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aureilhan, le 1^{er} avril 2025

Budget participatif 2024-2025

La dernière session de vote est ouverte !

38 projets ont été déposés pour cette cinquième et dernière édition du mandat en cours du Budget Participatif. Parmi les cinq retenus, votez pour vos deux projets préférés jusqu'au 2 mai 2025.

Le principe

Le Budget Participatif est un dispositif basé sur un principe aussi simple qu'efficace : les habitants proposent, la Ville étudie, les habitants décident et la Commune réalise.

L'enveloppe pour 2024-2025

Pour cette 5^{ème} édition, l'enveloppe allouée aux projets qui seront retenus est de 100 000 € TTC, ce qui portera les investissements réalisés depuis sa création en 2020 à un total de 500 000 €.

Le calendrier

1. Le vote est organisé depuis le 17 mars et jusqu'au 2 mai 2025.
2. Les résultats seront mis à la disposition des Aureilhanais sur la plateforme participative à partir du 7 mai 2025.
3. Démarrage des projets retenus : à compter de l'automne 2025.

Aureilhanais de 16 ans et plus, votez pour 2 projets jusqu'au 2 mai 2025 :

- En Mairie, à l'aide du formulaire disponible à l'accueil ou dans *Aureilhan le Mag'* paru début avril, et à déposer dans l'urne située à l'accueil.
- En ligne sur : **aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr**

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site :

aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr

Une question ? Posez-la sur :

budget.participatif@ville-aureilhan.fr

